

Moudon, le 7 décembre 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 5 décembre 2017
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 23/17

Budget 2018

- vu le préavis municipal No 23/17,
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances (COGEFIN)
- considérant que ce préavis a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

décide :

- **adopte tel que présenté le budget 2018 de la Commune de Moudon présentant un excédent de produits de CHF 871.30**
- **prend acte du plan des investissements pour la période 2018-2022**

Le préavis est accepté par 42 voix, 1 avis contraire et 4 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président :

La Secrétaire :



André Zimmermann



Nicole Wyler



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch